CINQUIEME ANNEE

LE NUMERO 5 CENTIMES

# L'Egalité
## DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

RÉDACTION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ADMINISTRATION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ABONNEMENTS

| | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|
| Nord et Départements limitrophes. . . . . | 4 fr. 50 | 9 fr. | 18 fr. |
| Autres Départements. . . . . | 5 fr. 50 | 11 fr. | 22 fr. |

N° 186 Lundi 3 Juillet 1899 N° 186

ÉDITION ★★★★

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à la Société Générale de Publicité, 7, rue Drouot, Paris (Téléphone 221.68) et dans la succursale
LILLE, 28, rue Faidherbe
et dans les bureaux de l'Administration du journal

# DREYFUS

**Dreyfus est rentré.**

Samedi, comme le jour allait poindre, le navire qui le portait a abordé la terre de France.

Chacun sait d'où il vient.

C'est dans un enfer social que la Justice, enfin juste, est allé le prendre.

Où il va ?

Vers les réparations légitimes...

Dreyfus ?

Ce nom sonne aux oreilles comme un bruit de cadènes choquées.

C'est tout le bagne qu'il évoque, — non point le bagne vengeur, mais le bagne de l'Iniquité.

Il y avait près de cinq ans que l'Erreur monstrueuse avait enlevé cet homme à son foyer, — à sa femme, à ses enfants, à des êtres aimants et aimés.

Quelle imagination voudrait s'aventurer à travers les sentiers du calvaire terrible qu'il a gravi ? Quelle pensée oserait sonder les profondeurs de sa chûte ? Quel psychologue tenterait de peindre les sentiments qui ont torturé son âme ?

Oh ! cinq ans, ainsi vécus, doivent terriblement peser sur un cerveau...

Songez donc ! Rester cinq ans enseveli vivant, avec la conscience d'une flétrissure imméritée, avec seulement l'espoir vague d'une réhabilitation problématique !

Combien, devant une telle perspective, jureraient de garder leur raison, — combien n'essayeraient pas de chercher dans la mort la fin d'un supplice atroce, moral et physique ?...

Dreyfus a vécu, lui !

A défaut d'autres preuves de son innocence, celle-là devrait suffire, direz-vous ?

Vous connaîtriez bien peu l'humanité si vous vous aventuriez à soutenir cette thèse!

Du haut des *Croix*, des larrons vous parlant au nom d'un Dieu de miséricorde, de pitié et de justice, vous crieraient que vous êtes un « vendu » ; et des soldats qui ne jurent que par l'honneur, comme un Mercier ou un Chanoine, des magistrats comme M. de Beaurepaire, des poètes sentimentaux comme M. Coppée, des historiens comme M. Lemaître, vous diraient :

— « Dreyfus a été justement condamné : il n'est pas de la nature des Conseils de guerre de se tromper ! Si Dreyfus a résisté à l'épreuve terrible, c'est un témoignage de plus à sa charge ».

Nous sommes ainsi faits que nous voyons plutôt le mal, et nos jugements se ressentent fatalement de ce vice d'optique.

Mais à quoi bon philosopher !

Un fait domine toutes les consciences, à cette heure :

— Dreyfus est rentré !

Et nous qui croyons en son innocence, nous sommes surtout remué à l'idée des impressions que ce malheureux a dû ressentir quand il a mis le pied sur le sol de sa patrie...

La mer, dit-on, était démontée. Il pleuvait à torrents.

Est-ce que la nature ne nous a pas ainsi donné l'image de la tempête qui tourmentait Dreyfus, en ce moment à la fois douloureux et doux ?

Les vagues qui se précipitaient, hurlaient et écumaient en déferlant sur le rivage, c'étaient les souvenirs qui venaient heurter en foule la tempe du patient. La pluie, c'était le trop plein de son cœur qui se déversait en larmes bienfaisantes...

Mais la mer s'est calmée, le ciel s'est rasséréné, le jour est venu et, au même instant, sans doute, le martyr s'est senti pénétré des rayons de l'espérance.

Maintenant, il attend que sonne l'heure des réparations...

Que notre salut aille le trouver derrière les grilles de sa prison et qu'il lui donne, pendant que la Justice se prépare, le réconfort d'une pitié sincère et émue.

G. SIAUVE EVAUSY.

# Massacres en Afrique

### LE FILS DU GÉNÉRAL CHANOINE

Nous détachons de l'*Aurore* la note suivante qui met en cause, sous un jour très peu favorable pour lui, le fils du général Chanoine, ancien général de division, à Lille et ancien ministre brouillon du cabinet Brisson :

**Vous n'avez pas oublié, écrit l'*Aurore*, l'illustre général Chanoine, qui fit à M. Brisson, à la tribune de la Chambre, le plus militaire des coups de Jarnac. Ce ministre de la guerre a un fils qui avait été envoyé en Afrique avec la mission Vouiet.**

**A peine arrivé rue Saint-Dominique, le père Chanoine n'eut rien de plus pressé que de s'occuper du fils Chanoine. D'un coup, le Lieutenant fut promu capitaine et fait chevalier de la Légion d'honneur, en récompense des glorieux exploits qu'il venait d'accomplir.**

**Or, savez-vous ce qu'étaient ces exploits ?**

Des massacres de nègres, d'abominables cruautés, des crimes si monstrueux que les militaires eux-mêmes, qui sont pourtant habitués à en voir de rudes en l'espèce, se sont indignés et n'ont pu retenir leurs protestations.

Une plainte formelle a été portée par le lieutenant Péteaux, l'un des subordonnés de MM. Voulet et Chanoine, et le lieutenant-colonel Klobb, de l'artillerie de marine, vient de recevoir du ministre des colonies l'ordre de se rendre à l'est de Saï pour prendre la direction de la mission.

*Le Temps*, qui relate les faits, est tout ce qu'il y a de plus catégorique :

« Les enquêtes faites sur place, dit-il, par le résident français à Saï et par le lieutenant colonel d'infanterie de marine Grave, commandant de la région orientale du Soudan, établissent que des inculpations motivées auraient été relevées contre le second de la mission et contre son chef.

Le mandat du lieutenant-colonel Klobb est de faire une dernière enquête sur place et d'interroger contradictoirement les officiers incriminés et, si les faits sont exacts, de procéder de suite à leur arrestation, leur remise aux autorités militaires étant subordonnée aux exigences de la marche de la mission, qui a ordre de continuer la réalisation de son programme.»

Le nouveau ministre des colonies voudrait-il changer les méthodes de colonisation ? Prétendrait-il qu'il n'est pas nécessaire d'égorger des nègres sans défense, des femmes et des enfants, pour civiliser l'Afrique ?

Si telles sont ses prétentions, nous ne pouvons que l'en féliciter.

# LES EXPERTISES LÉGALES

Vendredi, la Chambre a voté l'urgence sur une loi modifiant le régime des expertises, de façon à leur donner les caractères d'impartialité et de vérité, que la contingence des certitudes humaines permet d'attendre des hommes de bonne foi.

Critiquer les expertises serait, après les révélations sur l'affaire Dreyfus, une véritable superfétation. Les monomanies, les prétentions extravagantes des experts sont, avec le dossier Bertillon apparues à tous comme de stupéfiants monuments d'inconscience et, malheureusement aussi, comme des moyens trop certains de crimes horribles.

Parmi les bienfaits qu'auront engendrés les monstrueuses machinations dont Dreyfus fut victime, on pourra, en première ligne, inscrire cette réforme des expertises de toutes sortes.

Car, si M. Cruppi avait, dans sa longue expérience de magistrat, trouvé des raisons à l'appui d'une modification du régime des expertises médico-légales, il n'avait pas pensé aux autres expertises.

Les crimes révélés par l'Affaire ont poussé la Chambre à étendre le principe de la loi.

**Non seulement toutes les expertises seront à l'avenir faites avec le plus grand respect** des droits de la vérité ; mais encore les garanties nouvellement inscrites dans la loi seront étendues de la procédure suivie devant le juge d'instruction à l'expertise contradictoire, en séance, aussi bien devant le tribunal correctionnel que devant la cour d'appel, devant la cour d'assises et la chambre des mises en accusation.

La loi nouvelle a ainsi une portée générale très légitime.

Elle est de celles qui concourront le plus à l'organisation en France de la saine et vraie justice.

Jusqu'à présent, c'était le juge d'instruction qui avait seul le droit de choisir les experts.

Avec la loi nouvelle, l'accusé pourra aussi en désigner un.

Dans le cas où l'expert choisi par le juge et celui choisi par l'accusé ne tomberaient pas d'accord sur la question soumise à leur appréciation, un troisième expert serait chargé de servir d'arbitre.

Comme on le voit, en matière d'expertises, le principe de la libre discussion est substitué au principe d'autorité qui, jusqu'ici, existait seul.

# Échos & Nouvelles

Le Gérant de Bastia vient de juger un bandit du nom de Remuchi, recherché depuis près de vingt ans par la justice.

Remuchi, tandis que sur sa tête les condamnations s'accumulaient, vivait tranquille sous un autre nom, dans une propriété qu'il avait achetée sur ses économies de bandit. Un dernier, il marie sa fille bien douce. Au mariage religieux, — par-dieu ! — deux gendarmes figurent parmi les invités.

Après d'assez longs débats le président a posé à l'accusé la question légale : Avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ?

— Je tiens à observer, répondit Remuchi, que je n'ai jamais tué qu'un huissier et cinq gendarmes.

Le jury, quoique les crimes pussent être ainsi considérés comme passionnels, a condamné Remuchi à mort.

Alexandre Dumas père accueillera à bras ouverts, dans le ciel, cet assassin d'huissier.

—o—

On écrit de Berne qu'un gendarme vient de découvrir, dans la rue du Pont, à Reconvilier, le trésor d'une pie apprivoisée qui vivait familièrement dans le quartier.

Outre une multitude d'objets brillants, cette cachette renfermait pour 63 francs de pièces de monnaie de différentes valeurs, de petits fers à cheval antiques, de petites plaques métal et laiton, des breloques, etc. Beaucoup de personnes ont reconnu, dans ce butin, des menus objets leur ayant appartenu.

—o—

Un monstre en soutane.

Les scandales continuent à se produire, dans le monde clérical, sans arrêt ni trêve. Chaque jour amène la révélation d'un nouvel acte odieux ou criminel ; quand ce n'est pas quelque Flamidien qu'on arrête, c'est un prêtre convaincu d'abuser étrangement de son influence.

Ces jours derniers encore, un fait odieux s'est produit, près de Privas, qui a soulevé l'indignation générale et dont nous avons parlé dans un précédent numéro.

Une femme, dans un état de grossesse avancé, mourait dans une petite localité, à Saint-Barthélémy-le-Miel. Or, le prêtre qui avait assisté aux derniers moments de la morte, persuadé au mari que, pour sauver l'enfant du châtiment éternel, il fallait à tout prix lui administrer le baptême.

Il se mit donc en devoir de pratiquer l'opération césarienne sur le cadavre. Une voisine lui prêtait son aide : le mari, stupide, ahuri, abêti d'horreur, contemplait l'atroce spectacle. Quand le charcutier en soutane eût terminé son œuvre macabre ; quand le fœtus eût été lavé par l'eau lustrale, on porta les deux cadavres en terre.

On les doit exhumés à l'heure actuelle ; car le parquet de Tournon procède à une enquête.

—o—

### NOUVELLES A LA MAIN

Bureau de journal.

Le rédacteur en chef. — Ainsi, jeune homme, vous désirez faire du reportage ?

Le postulant. — Oui, monsieur...

Le rédacteur en chef. — Êtes-vous bien au courant des usages journalistiques ?

Le postulant. — Parfaitement... Je demande une avance de cinquante francs !..

—o—

Dans une banque véreuse,

— Baptiste, qu'est-ce que c'est que tout ce tapage dans l'antichambre ?

— C'est un actionnaire qui a fait du potin »... Il prétend que monsieur l'a mis dedans.

— Eh bien ! mettez-le dehors, ça fera compensation.

# *Le Retour de Dreyfus*

## L'arrivée du " Sfax ". — Le Débarquement à Quiberon. — A la prison militaire de Rennes. — Entrevue de Mme Dreyfus avec son mari.

*Rennes, 1er juillet.*

*Dreyfus est arrivé à 6 heures du matin à Rennes. Aucune manifestation. Il a débarqué à Quiberon.*

Telle est la brève dépêche par laquelle l'Agence Havas nous annonçait ce matin l'arrivée du capitaine Alfred Dreyfus.

Nous avons reçu à ce sujet dans le courant de la journée les renseignements suivants :

### LE DÉBARQUEMENT

C'est à Quiberon qu'a débarqué Dreyfus.

M. Viguié, directeur de la Sûreté générale, était arrivé hier soir dans cette ville. Un peu après arrivait dans la rade le stationnaire *Caudan*, du port militaire de Lorient, qui, vers 9 heures, recevait l'ordre de se diriger vers l'Ouest, à la rencontre du *Sfax*, dont on signalait l'arrivée au large.

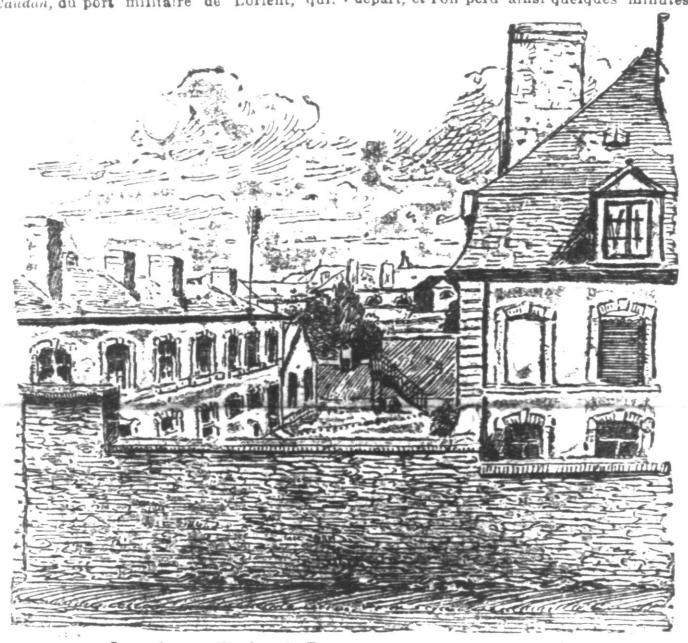

La prison militaire de Rennes où Dreyfus est interné

Le temps est épouvantable. La pluie tombe en rafales, fouettée par le vent, et la mer est si grosse qu'on se demande si le transbordement du *Sfax* au Caudan pourra s'effectuer.

A 1 heure du matin, on voit cependant au large les feux des deux navires, qui, à 1 h. 30, finissent par s'aborder.

Sur l'estacade, suivant les mouvements des deux navires, MM. Viguié, directeur de la Sûreté générale ; Hennion, commissaire spécial ; Bris-se, capitaine de gendarmerie, et plusieurs inspecteurs de police. Tous suivent d'autant plus anxieusement les mouvements des deux navires, que, par ce temps il y a danger à embarquer en mer.

Enfin, une baleinière à dix rameurs, sous les ordres d'un officier de marine, se détache du *Sfax* et aborde à Port-Haingnen.

Elle porte Dreyfus. Elle aborde la côte, où se tient un détachement du 32e d'infanterie, sous les ordres du capitaine Saugé.

Sitôt débarqué, Dreyfus est remis à un capitaine du génie venu de Lorient, et confié à un maréchal-des-logis et à un brigadier de gendarmerie.

L'arrivée de Dreyfus a passé quasi inaperçue à Quiberon.

Les habitants, surpris du mouvement insolite du port, s'étaient portés en masse vers la rade, prévoyant qu'il allait se passer quelque chose. Mais les heures s'étaient passées sans amener rien de nouveau, et, à 1 heure du matin, les curieux qui attendaient là, par un temps épouvantable, depuis neuf heures du soir, avaient pris le parti de s'en aller et étaient rentrés chez eux, persuadés que la rafale avait fait ajourner le débarquement.

### De Quiberon à Rennes

Dès le débarquement, le prisonnier est conduit à une voiture à deux chevaux qu'on a fait venir d'Auray et où il prend place avec M. Viguié, directeur de la Sûreté générale.

Trois agents de la Sûreté générale prennent en outre place dans l'intérieur et sur le siège de cette voiture, qui file au grand trot vers la gare où elle arrive sans encombre à travers la ville endormie.

Un train spécial chauffe en gare, composé de trois voitures et de deux fourgons. Mais il faut attendre que tout soit prêt pour le départ, et l'on perd ainsi quelques minutes.

Puis un incident imprévu se produit : un brave agent du service de santé fait gravement observer que Dreyfus, venant des colonies, est astreint à une visite médicale, et, subs-quemment, il se refuse à le laisser partir.

On parlemente, et, finalement à 2 h. 05 du matin, le train part pour Rennes.

### A RENNES

Le train, qui marche à grande vitesse, ne s'arrête qu'à Bruz, station située à douze kilomètres de Rennes. Là, Dreyfus monte dans un landau à deux chevaux où prennent place près de lui le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Viguié, directeur de la Sûreté, et un inspecteur de Sûreté.

La voiture entre à Rennes par le passage à niveau de Rabelais, où vingt-cinq gendarmes l'attendaient. Dix autres gendarmes montent dans une tapissière qui suit le landau jusqu'à la prison militaire.

D'autres gendarmes forment l'escorte.

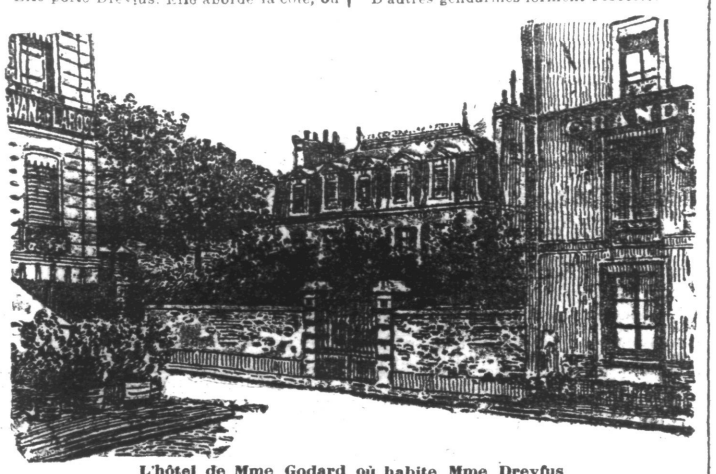

L'hôtel de Mme Godard où habite Mme Dreyfus

A l'arrivée de ce cortège matinal les curieux, très nombreux, parmi lesquels beaucoup de journalistes, se portent à sa rencontre, mais aucune manifestation ne se produit.

Un seul cri, qui sort de toutes les poitrines à mesure que le cortège pénètre dans Rennes : le voilà ! le voilà !

Il fait grand jour ; mais l'allure de la voiture est si rapide qu'on aperçoit à peine Dreyfus.

Un barrage de gendarmerie est établi à l'entrée de la rue Duhamel, qui conduit de la gare à la prison. Les gendarmes, baïonnette au canon, en interdisent l'accès à la foule des curieux.

Le landau pénètre dans la prison par la porte de la rue Duhamel, où l'on voit écrit : *Prison Militaire.*

Et les portes se referment lourdement tandis que, les formalités d'écrou accomplies, le capitaine Alfred Dreyfus (ainsi est libellée la note du registre de la prison) est conduit à la cellule qu'il doit occuper.

### LE CAPITAINE DREYFUS

Le capitaine Dreyfus n'est pas dans l'état lamentable que d'aucuns ont décrit ces temps derniers, soit qu'ils l'aient vu au départ de Cayenne, soit qu'ils aient recueilli complaisamment les déclarations de marins l'ayant aperçu en cours de route sur le pont du *Sfax* tristement appuyé contre les bastingages, hâve, décharné, vieilli, après les cinquante mois de captivité passés sur l'îlot du Diable.

Je suis loin de prétendre que le capitaine Dreyfus ait produit sur moi l'impression, dans le court instant qu'il m'a été donné de le voir, d'un homme dont la santé n'est pas altérée profondément peut-être, mais l'extérieur, l'ensemble général, la physionomie, m'ont paru dénoter un homme qui, s'il a souffert, et combien il a dû souffrir ! a su imposer à ses nerfs, à son moral et à sa chair une incroyable force de résistance.

Maintenant que la porte de la prison militaire de Rennes s'est refermée sur le capitaine Dreyfus, j'essaye de fixer les impressions que j'ai ressenties en le voyant.

Anémie, amaigri, voûté, oui, on voit qu'il est tout cela. Mais, si le teint est brûlé, jauni, décoloré par le soleil, et si, sous ce hâle, on sent une chair qu'un sang affaibli n'a nourri qu'avec peine, du moins, quand il se redresse, comme je l'ai vu se redresser lorsque, ayant descendu de voiture, il posa le pied sur le trottoir qu'il devait traverser en quelques secondes pour disparaître aussitôt dans la prison, m'a-t-il donné la sensation d'un homme dont l'énergie, le caractère, la force de volonté ont su avoir raison des défaillances physiques.

Ce sont là des impressions brèves, rapides, que je note incomplètes, insuffisantes peut-être, mais sincères.

C'est bien le même homme que j'ai vu subir, voici plus de quatre ans, et combien douloureusement pour tous ceux qui en furent les témoins, et au milieu de quels cris de haine jetés par la foule que dominaient pourtant ses protestations d'innocence, l'effroyable supplice de la dégradation dans la cour de l'École-Militaire.

La démarche est ferme, l'œil est demeuré vif, mais une courte barbe sur le bas des joues et au menton, une barbe d'un blond tirant sur le rouge et taillée en fer à cheval, modifie la physionomie que j'avais entrevue et que ces jours derniers encore rappelaient à nos yeux des journaux illustrés.

Les cheveux ont grisonné et il semble pour cela que l'homme ait beaucoup vieilli.

Terminons ce portrait, crayonné en hâte, par le costume : le capitaine Dreyfus était vêtu d'un complet bleu sur lequel tranchait un pardessus gris ; il était coiffé d'un feutre mou dont les bords, volontairement rabaissés, cachaient de loin une partie de son visage.

### L'état de santé du capitaine

L'Agence Nationale donne sur l'état de santé du capitaine Dreyfus les détails suivants :

Pendant toute la durée du voyage l'attitude du capitaine Dreyfus a été des plus calmes.

Le capitaine Dreyfus, qui semble en parfaite santé, n'est nullement fatigué du voyage qu'il vient d'accomplir. Aucune parole ne lui est échappée durant tout le voyage.

#### A LA PRISON MILITAIRE

Comme nous le disons plus haut, après les formalités d'écrou, le prisonnier a été conduit à la cellule qu'on lui avait aménagée et dont la fenêtre, garnie d'une hotte, se trouve située au deuxième étage, du côté opposé au mur donnant sur la rue.

La pluie est tombée à plusieurs reprises dans la nuit, mais une éclaircie s'était produite au moment de l'arrivée de Dreyfus.

Mme Dreyfus sera autorisée à voir son mari en présence d'un officier.

Depuis minuit, une foule de deux cents personnes environ stationnait aux abords de la prison. Le bruit s'était en effet rapidement répandu que Dreyfus devait arriver dans la nuit. Il faisait un temps atroce, la pluie tombait à torrents.

Les heures se passent et Dreyfus n'arrive pas. Les bruits les plus étranges commencent à circuler. Le grand retard du train fait naître l'hypothèse qu'il y a eu déraillement ou attentat.

On fait courir le bruit que le télégraphe ne fonctionne plus, que le train est resté en panne. Les journalistes voient déjà en perspective de nouvelles fatigues ; ils cherchent à tromper l'ennui de l'attente.

Vers 5 heures, on remarque les fréquentes allées et venues de gendarmes à bicyclette. Le bruit se répand, puis se confirme que Dreyfus est tout près de Rennes. Enfin, vers 6 heures, le prisonnier arrive.

La traversée de Rennes, de la barrière Rabelais à la rue Duhamel, s'est passée sans aucun incident. Grâce aux habiles mesures prises, Dreyfus a passé au milieu des rues sans que personne ou presque personne s'en aperçut.

Devant l'arsenal, des ouvriers qui lisaient une affiche ne se sont même pas retournés ; ils est vrai qu'ils ne se doutaient guère que le condamné de 1894 était là.

### L'aspect de la ville

L'arrivée du capitaine Dreyfus était si inattendue, cette nuit, que la nouvelle en a surpris, ce matin, toute la population. Mais, à cette surprise, aucune émotion ne paraît avoir succédé. La ville est très calme.

Ce sont surtout les allées et venues de reporters, aux abords de la prison et aux alentours de la maison de Mme Godard, habitée par Mme Dreyfus, qui donnent à ce coin de la ville une physionomie particulière.

Il est fort difficile, en ce moment, d'obtenir des renseignements. C'est l'autorité militaire qui, depuis l'arrivée du prisonnier, en a seule la responsabilité. Et personne, dans ce milieu, ne se soucie de documenter les reporters.

On raconte qu'un des inspecteurs de police ayant dit à la garde-barrière du passage à niveau où devait passer le train spécial : « Vous allez voir Dreyfus », cette brave femme répondit : « Dreyfus ! Connais pas. Je ne l'ai jamais vu. Je n'en ai jamais entendu parler ! »

Doux pays.

### Entrevue de Mme Dreyfus

#### AVEC SON MARI

Vers 7 heures du matin, Mme Dreyfus a appris l'arrivée de son mari à la prison militaire de Rennes.

Cette nouvelle lui a été communiquée par un planton de service envoyée de la prison. Elle s'est rendue rue Saint-Hélier et a demandé à voir le prisonnier. Cette autorisation lui a été accordée immédiatement, et à 8 h. 1/2 du matin, elle pénétrait avec Mme Havet dans la cellule de son mari.

L'entrevue a été des plus touchantes, et il est impossible de rendre les scènes d'attendrissement qui se sont produites entre les deux époux.

L'arrivée de Mme Dreyfus a passé inaperçue.

Des gendarmes ont été mis en faction autour de la prison. Cette mesure semble avoir été inutile jusqu'ici, car aucun incident ne s'est produit.

L'envoyé spécial du *Temps* donne les détails sur cette entrevue des deux époux :

Une heure après l'arrivée du capitaine Dreyfus à la prison militaire, c'est-à-dire à sept heures, Mme Dreyfus a reçu du général Lucas l'autorisation de voir son mari. Cette autorisation portait qu'elle pourrait s'entretenir avec lui de neuf heures à dix heures. Et Mme Dreyfus s'est rendue à la prison militaire où, de neuf heures à dix heures, elle est restée auprès de son mari.

Nous aurions voulu pouvoir obtenir après cette visite, soit de Mme Dreyfus, soit des membres de sa famille, quelques détails sur cette entrevue, mais les portes de la villa de Mme Godard demeurent inflexiblement closes. On ne reçoit personne ; on ne veut rien dire ; on tient à rester dans la retraite la plus absolue.

Ce que j'ai pu savoir, cependant, c'est que le capitaine Dreyfus est dans un état de santé relativement satisfaisant, ce qui confirme ce que je vous ai envoyé d'autre part sur mes impressions personnelles et d'après une vision très rapide.

Mme Dreyfus a vu son mari en présence du capitaine de gendarmerie préposé à la surveillance du prévenu.

Mme Dreyfus est sortie de la prison militaire dans un état de profond abattement.

Elle a trouvé le capitaine très vieilli, la barbe et les cheveux blanchis, le corps voûté.

Son mari ne sait rien, rien de tous les événements qui se sont déroulés au cours de ces deux dernières années.

Le capitaine de gendarmerie, qui assistait, par ordre, à l'entrevue, s'est montré d'une courtoisie parfaite, se tenant discrètement à l'écart.

### Le Conseil de guerre

On attend demain à Rennes, Me Labori et Demange qui viennent prendre la défense de l'accusé devant le Conseil de guerre.

On ne peut formuler encore aucune prévision sur la date du procès avant les premiers entretiens des avocats avec leur client, avant même aussi, un examen médical, qui paraît probable, au cours duquel les médecins décideraient si le capitaine Dreyfus est en état physique de supporter très prochainement les fatigues et les émotions de l'audience.

Le commandant Mayence, du 20e de ligne à Granville, sera adjoint au commandant Carrière, commissaire du gouvernement devant le Conseil de guerre de Rennes.

**Le commandant Mayence n'est pas israélite, comme l'ont dit certains journaux.**

### *Le coup du Père François*

Entre deux clystères et un lait de poule, le père François Coppée avait décidé d'aller créer à Rennes, une section patriotarde de la *Patrie française*.

On a lu la lettre que l'amiral Reveillère a adressée au père François, dont le coup, en la circonstance, a piteusement raté.

Un de ses pareils, Q. de Beaurepaire, vient de recevoir du commandant Carrière, commissaire du gouvernement près du conseil de guerre de Rennes, une lettre ainsi conçue, qu'il pourra joindre à son dossier :

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je me suis imposé la règle inflexible de ne recevoir personne. Je ne puis, dès lors, faire en votre faveur l'exception que vous me demandez, et le voyage que vous vous proposez de faire à Rennes serait sans objet. Veuillez agréer, etc.

### INTERVIEW D'UN DES JUGES DE DREYFUS

Un de nos confrères a interviewé à Rennes un des membres du Conseil de guerre qui aura prochainement à juger Dreyfus.

Cet officier aurait déclaré :

« Vous pouvez dire que si les débats prouvent la culpabilité de Dreyfus, je le condamnerai sans hésiter.

« Si le moindre doute subsiste, je l'acquitterai. Mes collègues et moi nous sommes décidés à faire la lumière la plus complète. Rien ne sera négligé. Les témoins à décharge aussi bien que les témoins à charge pourront parler librement.

« Aucune considération ne nous arrêtera. Il faut que notre jugement mette fin à cette abominable agitation qui conduit la France aux abîmes...

« Aurez-vous communication du dossier secret ?

« — Nous exigerons cette communication, et il est impossible qu'on nous la refuse, ce serait un crime ; dans l'état actuel de la question, on ne peut plus rien cacher ».

### NOUVELLE ENTREVUE DES ÉPOUX

Madame Dreyfus est retournée à 3 heures à la prison militaire.

Elle ne reçoit personne à son domicile mais elle a bien voulu cependant déclarer au correspondant de l'Agence Nationale qu'elle avait trouvé son mari bien, au physique comme au moral.

Mme Dreyfus nous a dit encore qu'elle est autorisée à fournir la nourriture de son mari.

Parmi les quelques curieux qui stationnent devant la prison, on fait remarquer que le gardien du passage à niveau où est descendu Dreyfus s'appelle Picquart, et le capitaine d'infanterie qui a reçu Dreyfus à Quiberon est le même qui commanda le service d'ordre à Saint-Martin de Ré quand Dreyfus partit.

Un service d'ordre, renouvelé de deux heures en deux heures, est établi devant la prison militaire.

### A BREST

*Brest, 1er juillet.* — C'est par les télégrammes venus de Paris à l'adresse des journalistes qui attendaient l'arrivée du *Sfax*, que les autorités civile et maritime ont appris le débarquement de Dreyfus dans la presqu'île de Quiberon.

Peu après, arrivait une dépêche officielle du directeur de la Sûreté générale, informant le sous-préfet, M. Verne, que le passager du *Sfax* venait d'être interné à la prison militaire de Rennes par ses soins.

La nouvelle fut aussitôt communiquée à l'amiral Barrera, préfet maritime, qui la connaissait déjà par les correspondants de journaux.

On pense généralement que le *Sfax* entrera en rade de Brest dans la journée. Il a, paraît-il, à prendre du matériel qui l'attend, et d'autre part, c'est ici son port d'attache.

La vaste baie de Quiberon, que la côte ferme et abrite, est l'un des mouillages les plus sûrs que l'on puisse trouver. C'est sans doute la raison qui l'a fait choisir pour le débarquement du capitaine Dreyfus.